

INTÉRIM* : LES CADRES* S'Y METTENT

« Après une mission, certains de nos candidats me demandent de ne pas les rappeler avant six mois », raconte Olivier Gélis, directeur général de RHI (Robert Halp International) Intérim. « Ils me disent : “ Je vais faire un tour du monde en bateau ” ou “ Je projette d’améliorer mon handicap au golf ” ». Inattendu ! En France, le travail intérimaire – traditionnellement associé aux emplois non qualifiés – a longtemps gardé plutôt une mauvaise image, synonyme de précarité. Une réputation largement infondée en ce qui concerne les cols blancs*.

De développement récent, le travail temporaire pour les cadres nous vient du monde du travail anglo-saxon. La culture du contrat à durée indéterminée n’y est pas aussi solide que chez nous. « Lorsqu’on s’est lancé sur ce secteur des contrôleurs de gestion ou des directeurs financiers, où les exigences sont très fortes », raconte Olivier Gélis, « nous nous sommes posé la question : y aura-t-il des candidats ? Nous avons reçu plus de 100 CV* ».

C’est qu’il y a un marché manifestement en croissance. Sur un marché du travail temporaire en baisse de 5,4%, le nombre de cadres aurait augmenté de 15% entre 2001 et 2002. Un chiffre multiplié par sept depuis 1995 !

Pour les demandeurs d’emploi, l’intérim cadres offre de véritables opportunités. Pour les 30-40 ans, c’est l’occasion de « changer d’orientation », comme le dit Vincent Gautier, directeur général adjoint de Page Interim. Les jeunes y voient un moyen d’enrichir leur CV*, une manière d’acquérir de l’expérience. Après un poste en CDI* qu’il a volontairement quitté et un contrat à durée déterminée, Éric, 30 ans, s’est aventuré dans le monde du travail temporaire. « On demande dans mon secteur des gens de plus en plus qualifiés. C’était la seule façon pour moi d’acquérir cette expérience ».

Pour les seniors de plus de 45 ans qui ont du mal à retrouver un emploi, l’intérim peut même constituer une véritable planche de salut*. François, 53 ans, effectue pour RHI une mission d’analyste financier dans une grande banque. « Lorsque vous répondez à des annonces et que vous êtes mis en concurrence avec des plus jeunes, vous n’avez presque aucune possibilité », déplore cet ancien adjoint au directeur financier. « Avec ce statut, je suis jugé sur mes propres qualités, et je reste compétent. Grâce à l’intérim, je n’ai plus peur du chômage car je me sens plus apte à affronter l’épreuve ».

Pour Olivier Gélis, de RHI, « les candidats à l’intérim doivent se poser la question : quelle est l’expérience que je peux apporter à une entreprise cliente en plus de mon titre ou de mes diplômes ? Si c’est clair dans leur tête, ils peuvent, en venant nous voir le lundi, se retrouver en poste le vendredi ».

D’après *Le Nouvel Observateur*, 20-26 novembre 2003

* intérim : remplacement, substitution provisoire

* cadre : personnel appartenant à la catégorie supérieure des employés d’une entreprise ou d’une administration

* col blanc : cadre ou employé de bureau ou de magasin (par opposition à « ouvrier » ou « travailleur manuel »)

* CV : curriculum vitae

* CDI : contrat à durée indéterminée

* planche de salut : ultime ressource, dernier moyen pour sortir d’une situation difficile ou pour résoudre un problème

Série 3 - A

COMPRÉHENSION ÉCRITE [0,5 point par réponse correcte ; total : 4 points]

Lisez le texte, puis cochez la bonne réponse.

1. Pourquoi, jusqu'à présent, l'intérim était-il plutôt mal considéré ?
 - a) Parce que tout le monde voulait avoir un contrat à durée indéterminée.
 - b) Parce que presque tous les postes de travail intérimaires étaient des emplois précaires et pour du personnel non qualifié.
 - c) Parce que les postes de travail intérimaires pour cols blancs offraient toujours des situations précaires.
2. Est-ce que le monde du travail a les mêmes caractéristiques en France que dans les pays anglo-saxons ?
 - a) Non, dans les pays anglo-saxons le travail temporaire pour les cadres est bien plus fréquent qu'en France.
 - b) Oui, ce sont des situations comparables.
 - c) Non, en France il y a plus de postes de travail temporaire pour les cadres que dans les pays anglo-saxons.
3. Quand elle a commencé à chercher des cadres de gestion ou financiers, est-ce que l'entreprise d'Olivier Gélis pensait que son initiative aurait du succès ?
 - a) Non, ils se demandaient s'ils auraient des candidats.
 - b) Non, ils se demandaient si les entreprises avaient besoin de cadres dans ce secteur.
 - c) Non, ils se demandaient si les candidats auraient des diplômes.
4. Est-ce que les tendances de croissance sont dernièrement les mêmes dans le travail intérimaire des cadres et dans le travail temporaire en général ?
 - a) Oui, il s'est produit une croissance dans les deux.
 - b) Non, le travail temporaire des cadres a diminué tandis que pour les autres catégories professionnelles le travail temporaire a augmenté.
 - c) Non, en général le travail temporaire a diminué tandis qu'il a augmenté dans le cas des cadres.
5. Est-ce que, d'après le texte, la vision du travail intérimaire des cadres change selon l'âge des candidats ?
 - a) Oui, les 30-40 ans ont recours au travail intérimaire pour changer d'orientation ou avoir une promotion, et les plus de 45 ans parce que c'est le seul moyen de trouver un emploi.
 - b) Non, tous ont recours au travail intérimaire parce que ça permet de s'arrêter de travailler quand on veut et avoir plus de temps libre.
 - c) Oui, les jeunes ont recours au travail intérimaire pour s'enrichir et les seniors parce qu'ils pensent qu'ils ne sont plus compétents.
6. Pourquoi Éric a-t-il accepté un travail intérimaire ?
 - a) Pour avoir du temps libre de temps en temps.
 - b) Parce qu'il a des difficultés à s'entendre avec ses chefs.
 - c) Pour acquérir l'expérience qui est nécessaire si l'on veut un emploi qualifié.
7. Quelle a été l'incidence de l'intérim sur la vie de François ?
 - a) Le travail intérimaire lui a permis d'être mis en concurrence avec les jeunes pour trouver un emploi.
 - b) Le travail intérimaire lui a permis d'acquérir de l'expérience.
 - c) Le travail intérimaire lui a permis de trouver un emploi et de montrer ses vraies compétences.
8. Est-ce que, selon Olivier Gélis, la formation initiale est un facteur qui intervient pour trouver rapidement un poste de travail intérimaire ?
 - a) Non, ce qui compte, c'est seulement l'expérience.
 - b) Oui, mais les diplômes et les titres ne suffisent pas.
 - c) Oui, mais seulement pour les jeunes.

EXPRESSION ÉCRITE (UNE OPTION, à choisir) [4 points]

Faites une rédaction d'un minimum de dix lignes (ou 100 mots) sur un des sujets suivants :

OPTION A

D'après le texte, certaines personnes choisissent d'être intérimaires pour pouvoir avoir plus de temps libre qu'ils consacrent à d'autres activités. Qu'en pensez-vous ? Partagez-vous cette opinion ? Pourquoi ? Pensez-vous que, quand on est jeune, il faut travailler pour « se construire » un avenir afin de pouvoir « jouir de la vie » lorsqu'on est plus âgé, ou, au contraire, croyez-vous que, quand on est jeune, il faut « jouir de la vie » et se dire qu'on doit savoir « faire autre chose » et que le travail n'a qu'une importance relative ?

OPTION B

Les personnages du texte n'ont pas un contrat à durée indéterminée et sont, par conséquent, soumis aux besoins du marché du travail. Y trouvez-vous des avantages (par exemple, le fait de pouvoir changer de poste assez souvent, de diversifier les activités, etc.), ou pensez-vous que le facteur le plus important dans le monde professionnel est la stabilité que vous offre un contrat à durée indéterminée même si vous gagnez moins d'argent ? Quelle modalité de contrat préféreriez-vous ? Pourquoi ? Seriez-vous capable d'occuper le même poste de travail jusqu'à votre retraite ou aimeriez-vous changer de temps en temps ?

PROVA AUDITIVA

LE PRÉSIDENT CHIRAC VU PAR MADAME BERNADETTE CHIRAC, SON ÉPOUSE

Lisez les questions ci-dessous et écoutez l'enregistrement sonore. Puis cochez la bonne réponse. [0,25 points par réponse correcte ; total : 2 points]

1. Quand est-ce que les Chirac se sont mariés ?
 - Juste à la fin de leurs études supérieures.
 - Lorsque Jacques Chirac était déjà député.
 - Lorsqu'ils étaient étudiants.
2. Quelles sont les qualités de Jacques Chirac mentionnées par sa femme ?
 - Sa mémoire et sa capacité de synthèse.
 - Sa capacité analytique et son intelligence en général.
 - Sa gentillesse et sa sincérité.
3. Est-ce que Bernadette Chirac considère que, en tant que femme du Président, elle a vraiment un pouvoir sur les décisions politiques ?
 - Non, elle pense qu'elle n'a aucune influence sur la vie politique.
 - Non, elle pense qu'elle a seulement une influence sur les décisions qui n'ont pas d'importance politique.
 - Elle ne se prononce pas là-dessus.
4. Quels sont les sujets de conversation dans les réceptions officielles ?
 - On parle surtout de haute politique.
 - On parle de choses très banales.
 - On parle surtout des grands problèmes du monde.
5. Quels sont les conseils que Bernadette Chirac donne aux femmes des futurs présidents de la République ?
 - Elle leur conseille d'être discrètes.
 - Elle leur conseille d'aider leurs maris.
 - Elle ne leur donne pas de conseil.
6. D'après Bernadette Chirac, pourquoi son mari a-t-il accepté d'être photographié dans les jardins de l'Élysée ?
 - Parce qu'il a pensé que c'était une bonne stratégie publicitaire pour la campagne présidentielle.
 - Parce que sa femme a insisté pour qu'il le fasse.
 - Parce que tous les hommes politiques se montrent avec leur famille.
7. Dans ses réponses au journaliste, lequel des traits suivants Bernadette Chirac mentionne-t-elle comme propre à l'homme politique ?
 - L'honnêteté.
 - La culture et les capacités intellectuelles.
 - Le désir de séduire.
8. Est-ce que Jacques Chirac pense que sa femme a eu de la chance en l'épousant ?
 - Non, il pense que c'est lui qui a eu de la chance.
 - Oui, il pense que c'est sa femme qui a eu de la chance en l'épousant.
 - Il pense que la question ne se pose pas quand on est un homme politique.

BOULOT* : CEUX QUI DISENT NON

Le réveil ne sonne plus chez Fabrice. Fini, les bousculades dans le métro et le regard vide devant la télé en rentrant du boulot*. Fabrice, 30 ans, a choisi d'être chômeur volontaire. Sans complexe. Il ressent comme une libération ce que la majorité des sans-emploi vivent comme un drame.

C'est en 1996, en Allemagne, que paraît le « Manifeste des chômeurs heureux ». Dès qu'ils le découvrent, Fabrice et Alain s'empressent de monter un site Internet en France. Sur la page d'accueil, on peut lire : « Être un chômeur heureux, c'est faire preuve de lucidité et d'un certain courage ».

Au Medef*, on s'insurge : « Ces gens bénéficient de la solidarité publique, qui n'a pas pour but de les rendre heureux mais de les réintégrer ».

Sylvie, une douce mère de famille de 36 ans, ne voit pas les choses de la même façon. Pour elle, le chômage est un « cocon* » qui la protège des violences du monde du travail. « J'ai un budget de 1 200 euros par mois, dit-elle. Mais depuis que je suis au chômage, j'ai développé des capacités d'adaptation hallucinantes ! ». Séparée du père de ses enfants, elle était consultante dans un cabinet de remplacement lorsqu'elle a été licenciée en décembre 2001. Sylvie tente parfois sa chance sur le marché de l'emploi. Pour voir. « Vous n'êtes pas une battante, vous ne savez pas vendre ! », lui a dit un employeur. « Le monde du travail est dur pour les gens comme moi. Les patrons veulent des gens sûrs d'eux, comme si c'était un signe d'intelligence ! », soupire-t-elle.

Daniel, barbu d'une cinquantaine d'années, connaît le poids du regard des autres et leur « scepticisme » face au mode de vie qu'il s'est choisi. Cet ancien architecte se débrouille aujourd'hui avec le RMI*, 320 euros par mois. Par choix, par philosophie. Sa sœur et son beau-frère, chef d'entreprise, lui font régulièrement remarquer qu'ils « paient » pour lui. « À mon âge, ça devient dur. Mes copains sont devenus de vieux cons. Un jour, l'un d'eux m'a dit : "Mon pauvre, tu es tombé bien bas, d'architecte tu es devenu SDF*" ». Les services sociaux lui paient le loyer et l'électricité de son petit appartement.

Pour Daniel, « bien sûr, ce serait plus facile de faire comme certains de mes amis Rmistes, qui travaillent au noir. Mais je veux vivre selon mes principes : ce n'est pas parce que je n'ai pas les moyens de consommer que je ne suis pas un citoyen comme les autres ». Sur sa carte de visite, il se présente comme « créateur de lien social » : « Ce qui m'importe, c'est d'être utile à la communauté, ce n'est pas combien je gagne ». Il sourit quand on lui demande s'il a toujours pensé comme ça : « Avant, je voulais tout, de l'argent, du travail... C'est normal, quand on est jeune. C'est plus tard que je me suis posé la question : est-ce que j'ai besoin d'avoir un niveau de vie tel qu'il m'oblige à travailler dix ou douze heures par jour ? » Pour Daniel, à l'évidence, la réponse est non.

D'après *Le Point*, 24 octobre 2003

* boulot : en langue familière, travail

* Medef : association des entrepreneurs français

* cocon : au sens figuré, endroit où on s'isole, où on se retire, en général pour se protéger de quelque chose

* RMI : Revenu minimum d'insertion ; allocation payée aux personnes ne disposant d'aucun revenu

* SDF : Sans domicile fixe, en général synonyme de « personne qui n'a pas de logement propre (soit comme propriétaire soit comme locataire) »

Série 1 - A

COMPRÉHENSION ÉCRITE [0,5 point par réponse correcte ; total : 4 points]

Lisez le texte, puis cochez la bonne réponse.

1. Est-ce que les personnages mentionnés par leur nom propre dans le texte ont tous décidé d'arrêter de travailler volontairement ?
 - a) Oui, ils ont tous décidé d'arrêter volontairement de travailler.
 - b) Non, tous n'ont pas pris cette décision de manière volontaire.
 - c) Le texte ne permet pas de le dire.

2. Laquelle des idées suivantes est contenue dans le texte ?
 - a) Fabrice se sent libéré en étant au chômage.
 - b) Presque tous les sans-emploi considèrent qu'être au chômage, ce n'est pas un drame.
 - c) Fabrice est au chômage parce qu'il n'a pas trouvé une entreprise qui l'embauche.

3. Parmi les arguments avancés contre le chômage volontaire par les entrepreneurs, quel est celui que le texte mentionne ?
 - a) Les chômeurs sont malheureux.
 - b) Les personnes qui travaillent doivent payer pour les chômeurs.
 - c) Les chômeurs n'ont pas les moyens de consommer.

4. D'après les paroles de Sylvie, quelles sont les personnes que les employeurs engagent de préférence ?
 - a) Les gens qui sont spécialisés.
 - b) Les gens qui sont intelligents.
 - c) Les gens qui ne doutent pas de leurs capacités.

5. Est-ce que Sylvie et Daniel arrivent à vivre avec l'argent dont ils disposent ?
 - a) Non, pas Sylvie.
 - b) Non, pas Daniel.
 - c) Oui, les deux arrivent à vivre avec l'argent dont ils disposent.

6. Quelle est l'attitude envers Daniel de sa sœur et de son beau-frère ?
 - a) Ils trouvent que c'est une décision acceptable puisque c'est un choix qu'il a pris par philosophie.
 - b) Ils condamnent sa décision parce que c'est eux qui paient pour lui.
 - c) Ils ne se prononcent pas.

7. Et les anciens amis de Daniel ? Quelle est leur attitude envers lui ?
 - a) Ils sont un peu jaloux de lui.
 - b) Ils ont un peu pitié de lui.
 - c) Ils ne le voient plus.

8. Pourquoi Daniel a-t-il décidé de changer de mode de vie ?
 - a) Parce qu'il ne s'entendait pas avec son employeur.
 - b) Parce qu'il est égoïste et profite du travail des autres.
 - c) Parce qu'il n'a plus les mêmes valeurs que dans sa jeunesse.

EXPRESSION ÉCRITE (UNE OPTION, à choisir) [4 points]

Faites une rédaction d'un minimum de dix lignes (ou 100 mots environ) sur un des sujets suivants :

OPTION A

Dans le texte, on reproche parfois aux personnages du texte de « profiter de la solidarité des autres ». Qu'en pensez-vous ? Croyez-vous que le mode de vie adopté par ces personnages est inadmissible, ou, au contraire, pensez-vous qu'il s'agit d'une façon de vivre aussi valable que n'importe quelle autre ? Croyez-vous qu'il s'agit de « parasites » ou, au contraire, que ce sont des citoyens qui apportent un autre type de contribution à la société ? Pourquoi ? Prendriez-vous une décision de ce genre ? Pourquoi ?

OPTION B

Daniel, un des personnages, dit dans le texte : « je veux vivre selon mes principes ». Que pensez-vous de cette attitude ? Qu'est-ce que c'est, pour vous, les principes ? Quels sont les vôtres ? Est-ce que ce sont surtout vos parents qui vous les ont transmis, ou bien est-ce que vous les avez acquis fondamentalement à partir de vos lectures et de votre propre expérience ?

PROVA AUDITIVA

**LES ENFANTS ET LA TÉLÉVISION :
INTERVIEW AVEC LE PROFESSEUR LBOVICI**

Lisez les questions ci-dessous et écoutez l'enregistrement sonore. Puis cochez la bonne réponse. [0,25 points par réponse correcte ; total : 2 points]

1. Est-ce que, selon le professeur Lebovici, la télévision a des conséquences différentes sur les adultes et sur les enfants ?
 - Oui, elle a des conséquences très différentes.
 - Non, ce sont les mêmes conséquences.
 - Elles sont en partie différentes.

2. Quel est le danger de la télévision, selon le professeur Lebovici ?
 - La banalisation de la violence.
 - Que la violence qu'on y montre influence les enfants.
 - Que les enfants suivent les modèles violents que l'on montre à la télé.

3. Que faut-il faire, selon le professeur Lebovici, pour éviter les conséquences négatives de la télévision sur l'enfant ?
 - Il faut que les enfants ne regardent que les émissions pour enfants.
 - Il faut que les enfants ne regardent pas du tout la télévision.
 - Il faut que les parents en parlent avec les enfants.

4. Quand est-ce que les enfants rêvent de la télévision, d'après les paroles du professeur Lebovici ?
 - Lorsqu'ils voient des scènes violentes à la télé le soir.
 - Lorsqu'ils sont anxieux.
 - Lorsqu'ils ont des problèmes de santé.

5. Est-ce que, selon le professeur Lebovici, la télévision est la principale cause de criminalité chez les jeunes ?
 - Non, il pense qu'elle a peu d'effets.
 - Oui, il est convaincu que c'est une des causes principales de criminalité.
 - Il ne se prononce pas.

6. Quel est l'aspect positif de la télévision pour les enfants, selon le professeur Lebovici ?
 - Elle enrichit davantage l'imaginaire de l'enfant que la lecture.
 - La télévision n'a aucune influence et surtout aucun effet positif pour l'enfant.
 - La télévision permet à l'enfant de voir comment vivent les personnes dans d'autres pays et dans d'autres milieux sociaux.

7. Lequel des effets secondaires de la télévision suivants est mentionné par le professeur Lebovici ?
 - Il y a beaucoup de publicité, ce qui incite à la consommation.
 - Les parents ne lisent pas ou lisent peu.
 - Les parents, pour être tranquilles, donnent des calmants à leurs enfants, ce qui peut avoir des conséquences graves quand ceux-ci seront adolescents.

8. Est-ce que la télé est la cause du manque de communication au sein de la famille ?
 - Oui, la télé fait que la famille ne parle pas.
 - Non, la télé est le résultat de l'absence de communication.
 - Pour le professeur Lebovici, ce sont deux phénomènes indépendants.